

Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau du développement local et  
de l'ingénierie territoriale

**Installations classées pour la protection de l'environnement**

**Arrêté DCPAT n° 2019-635  
portant levée de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2018-627 du 5 décembre 2018  
Société EURALIS CEREALES à Solférino  
Installation de stockage de céréales**

**Le préfet,  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite**

**Vu** le code de l'environnement ;

**Vu** le décret n°2004-374 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DCPAT n° 2018-627 du 5 décembre 2018 de mise en demeure de la société EURALIS CEREALES ;

**Vu** le rapport de l'inspection de l'environnement du 17 avril 2019 ;

**Vu** le courriel de l'exploitant du 23 septembre 2019, justifiant de la conformité de la nouvelle installation de stockage de GPL ;

**Considérant** que les prescriptions de l'arrêté de mise en demeure sont respectées ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture des Landes,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

La mise en demeure prévue par l'arrêté préfectoral n° DCPAT n° 2018-627 du 5 décembre 2019 à l'encontre de la société EURALIS CEREALES concernant son installation de stockage de céréales sise 5 Gare à Solférino , est levée.

**Article 2** :

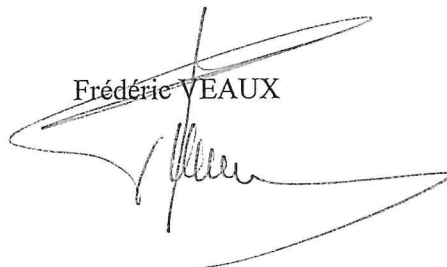
La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou être contestée auprès du tribunal administratif de PAU (villa Noulibos – cours Lyautey – B.P 543 – 64010 PAU Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé.

Article 3:

Le secrétaire général de la préfecture des Landes, l'inspecteur de l'environnement de l'unité départementale des Landes de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée, pour information, au maire de Solférino.

Mont-de-Marsan, le 24 OCT. 2019

Frédéric VEAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric VEAUX', is written over the printed name. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop on the left side and a horizontal stroke at the bottom.